



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation Bel-Ray 2T Mineral Engine Oil

Code de produit 99010

Numéro MSDS 6401

N° version 1,0

Date de révision le 12-Juin-2010

Fabricant

Bel-Ray Company, Inc.
P.O. Box 526
Farmingdale, NJ 07727
Les Etats-Unis d'Amérique
+1 732 938 2421
CHEMTREC : 800-424-9300 (USA)
CHEMTREC : +1 703-527-3887 (outside USA - call collect)

Bel-Ray Europe S.A.
Avenue Louise, 304
Bruxelles-Brussel, B-1050
Belgique
+32 (0) 2 540 84 52
Europe : +32 (0) 2 201 18 87
Europe Emergency : 112

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la Directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification R52-53

Dangers physiques Non classé comme présentant un risque physique.

Dangers pour la santé Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Dangers pour l'Environnement Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Risques particuliers Aucun danger ne résultera du produit s'il est utilisé dans l'état où il est fourni.

Symptômes principaux Irritation du nez et de la gorge. Irritation des yeux et des muqueuses.

3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Composants	Classification	No. CAS	%	N° CE/N° d'enregistrement REACH	Obs.
Interchangeable base oils, one or more : 64741-88-4, 64742-52-5, 64742-01-4			>= 80		N°
STODDART SOLVENTMF8052-41-3	Xn;R65, R67	8052-41-3	2,5 - 10	232-489-3	N°
1,2,4-TRIMETHYLBENZENE		95-63-6	0,1 - 1	247-099-9	
	R10, Xn;R20, Xi;R36/37/38, N;R51-53				
DODECYL PHENOL (BRANCHED)		121158-58-5	0,1 - 1	310-154-3	
	Xi;R38, N;R50/53				

: Cette substance présente des limites d'exposition sur le lieu de travail.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et毒ique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation Sortir au grand air. Si nécessaire, consulter un médecin.

Contact avec la peau Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux**Ingestion****Conseils généraux**

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne pas utiliser le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne jamais faire boire une personne inconsciente.

Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Moyen d'extinction approprié

Eau. Eau pulvérisée. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO2).

Méthodes particulières d'intervention

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Procédures de confinement

Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur.

Méthodes de nettoyage

Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter toute exposition prolongée. Se laver abondamment après toute manipulation.

Stockage

Température ambiante - conditions normales. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition**Belgique**

Composants	Cat.	Valeur	Forme
Interchangeable base oils, one or more : 64741-88-4, 64742-52-5, 64742-01-4	VLCT	10.0000 mg/m3	Brouillard.
STODDART SOLVENTMF8052-41-3 (8052-41-3)	VME	5.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	533.0000 mg/m3	
		100.0000 ppm	

Danemark

Composants	Cat.	Valeur	Forme
Interchangeable base oils, one or more : 64741-88-4, 64742-52-5, 64742-01-4	Vle	1.0000 mg/m3	Brouillard.
STODDART SOLVENTMF8052-41-3 (8052-41-3)	Vle	25.0000 ppm 145.0000 mg/m3	

Italie

Composants	Cat.	Valeur	Forme
Interchangeable base oils, one or more : 64741-88-4, 64742-52-5, 64742-01-4	VLCT	10.0000 mg/m3	Brouillard.
STODDART SOLVENTMF8052-41-3 (8052-41-3)	VME	5.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	100.0000 ppm	

Pays-Bas

Composants	Cat.	Valeur	Forme
Interchangeable base oils, one or more : 64741-88-4, 64742-52-5, 64742-01-4	VME	5.0000 mg/m3	Brouillard.

Espagne

Composants	Cat.	Valeur	Forme
Interchangeable base oils, one or more : 64741-88-4, 64742-52-5, 64742-01-4	VLCT	10.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	5.0000 mg/m3	Brouillard.

Sučde	Composants	Cat.	Valeur	Forme
Interchangeable base oils, one or more : 64741-88-4, 64742-52-5, 64742-01-4		VLCT	3.0000 mg/m3	Brouillard.
STODDART SOLVENTMF8052-41-3 (8052-41-3)		VME	1.0000 mg/m3	Brouillard.
		VLCT	300.0000 mg/m3	
			50.0000 ppm	
		VME	25.0000 ppm	
			150.0000 mg/m3	

Contrôles de l'exposition Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
Protection des mains	Non nécessaire en général.
Protection des yeux	Non nécessaire en général.
Protection de la peau et du corps	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
Généralités	Pour usage industriel seulement : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Entreposer séparément les vêtements de travail.
Mesures d'hygiène	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Huileux.
État physique	Liquide
Forme	Liquide.
Couleur	Bleu foncé
Odeur	Pétrole
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point d'ébullition	159 °C (318,2 °F) évalué
Point d'éclair	73 °C (163,4 °F) Pensky-Martens coupelle fermée
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume	Non disponible.
Pression de vapeur	2,8734 hPa évalué
Masse volumique	876,3 kg/m ³
Densité relative	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Négligeable
Solubilité (autre)	Huile Solvants
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible.
Viscosité	58,57 cSt @ 40 °C (104 °F)
Densité de vapeur	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	-70 °C (-94 °F) évalué / -70 °C (-94 °F) évalué
Température d'autocombustion	260 °C (500 °F) évalué
COV	8 %
Pourcentage de composés volatils	0,036 % évalué

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	Irritants. Oxydes d'azote (NOx). Aux températures de dissociation thermique, du monoxyde et du dioxyde de carbone.
Stabilité	Ce produit est stable dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques

Produit	Résultats d'essais
Bel-Ray 2T Mineral Engine Oil (Mélange)	Aiguë Cutané DL50 Lapin : 2170 mg/kg évalué
Composants	Résultats d'essais
1,2,4-TRIMETHYLBENZENE (95-63-6)	Aiguë Cutané DL50 Lapin : > 3160 mg/kg Aiguë Inhalation CL50 Rat : > 2000 mg/l 48.00 Heures Aiguë Oral DL50 Rat : 8970 mg/kg

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

Voies d'exposition

Inhalation. Non applicable.

Toxicité chronique

L'inhalation prolongée peut être nocive.

Cancérogénicité

Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

IARC Monographs. Overall Evaluation of Carcinogenicity

STODDART SOLVENTMF8052-41-3 (CAS 8052-41-3) 3 Not classifiable as to carcinogenicity to humans.

Mutagénicité

Aucune donnée n'indique que ce produit, ou tout composant présent à des teneurs supérieures à 0,1 %, est mutagène ou génotoxique.

Reproductivité

Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Épidémiologie

Aucune donnée épidémiologique n'est disponible sur ce produit.

Effets locaux

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Peut provoquer une irritation cutanée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données écotoxicologiques

Produit	Résultats d'essais
Bel-Ray 2T Mineral Engine Oil (Mélange)	CE50 Daphnia : 9241 mg/l 48.00 heures évalué CL50 Poisson : 120 mg/l 96.00 heures évalué
Composants	Résultats d'essais
1,2,4-TRIMETHYLBENZENE (95-63-6)	CL50 Tête-de-Boule : 7,19 - 8,28 mg/l 96.00 heures

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

Écotoxicité

Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.

Effets sur l'environnement

Un risque environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions de traitement

Éliminer conformément à toutes les réglementations en vigueur.

Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IATA

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Étiquetage

Contient	Interchangeable base oils, one or more : 64741-88-4, 64742-52-5, 64742-01-4, STODDART SOLVENTMF8052-41-3
Phrase(s) R	R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Autres réglementations	Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006. Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Classe de danger pour l'eau

VwVws

WGK2

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R citées aux rubriques 2 et 3

R10 Inflammable.
R20 Nocif par inhalation.
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R38 Irritant pour la peau.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51 Toxique pour les organismes aquatiques.
R52 Nocif pour les organismes aquatiques.
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62 Risque possible d'altération de la fertilité.
R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste des substances domestiques (LSD)	Oui
Chine	Inv. des subst. chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Korée	Liste de produits chimiques existants (ECL - Existing Chemicals List)	Oui
Nouvelle Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des substances chimiques nouvelles et existantes (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

* « Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire gérées par les pays membres

Avis de non-responsabilité

Bel-Ray Company ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release and is not to be considered a warranty or quality specification. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text.

Date d'émission

le 12-Juin-2010